CSAL DU 05/11/2026
DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Alors que la gronde se fait entendre dans tout le pays, que les mobilisations se multiplient et s'amplifient, le projet de loi de finances 2027 prévoit encore et toujours de faire payer les salarié.es, les retraité.es, les malades, plutôt que les entreprises et les ultras-riches (211 milliards d'aides aux entreprises, 60 milliards d'euros versés aux actionnaires du CAC40 sur le premier semestre 2026, etc).

Les choix du gouvernement vont encore peser sur nos vies et nos droits : se soigner correctement, vivre dignement de son salaire ou de sa pension, compter sur des services publics accessibles sur tout le territoire… ce sont des droits essentiels à garantir, pas des économies à réaliser !
La situation actuelle est le résultat d'une politique au profit de la finance, du capital donc des ultra-riches tout en voulant en faire porter la responsabilité aux dépenses sociales.

En tant qu'agent.es publics, notre pouvoir d'achat s'effondre du fait notamment du gel pluriannuel de la valeur du point d'indice (base de calcul de nos salaires), de l'arrêt du versement de la GIPA ou encore de l'instauration du jour de carence et de la baisse de 10 % de la rémunération versée aux agent.es qui sont en congé maladie ordinaire…

A la DGFIP, le NRP2 c'est l'abandon de nouveaux territoires, qui se cumule avec l'annonce de 176 nouvelles suppressions d'emplois injustifiables ! Là encore, le choix du gouvernement est de continuer d'éloigner les usagers des services publics et les agents de leur lieu de travail, accentuant de fait une fracture sociale déjà très profonde.

C'est pourquoi la CGT finances publiques appellent les agents à se mettre en grève le 5 novembre prochain et à se mobiliser dans la rue pour faire de cette journée une journée historique.

Le CSA qui nous réunit aujourd'hui est le dernier du mandat, un bilan s'impose :

Un dialogue social au sein de ces instances au point mort. Des instances CSA et CSA- FS qui ne servent plus d'espaces de négociation ou d'échanges mais sont réduites à de simples formalités juridiques donnant à la direction le satisfecit de dire qu'ils ont consulté les personnels.
Une consultation au rabais : les sujets soumis pour avis se font extrêmement rares tandis que les sujets présentés pour simple information se multiplient.
Vous avez organisé un détournement des instances officielles au profit de pseudos « groupe de travail en dialogue direct avec les agents ». Cette stratégie enferme les collègues dans un rapport strictement hiérarchique qui entrave toute expression libre et spontanée. Les agents se retrouvent isolés face leur hiérarchie. Ce verrouillage est d'autant plus commode pour vous que les règles de gestion sont de plus en plus contraintes. (exemple mutations au profil).

Ce CSA en est une fois de plus la piètre illustration :
- Un sujet aussi important que les perspectives d'adaptation du réseau territorial de la DDFIP des côtes d'Armor ne figure à l' ordre du jour que comme information alors qu'il prévoit la disparition à moyen terme de services entiers.
Aujourd'hui, vous tentez de faire croire qu'il s'agit d'un « ajustement » qui serait « limité » pour « permettre de s'adapter à la réalité du terrain là où c'est nécessaire. Comment peut-on le croire quand les directives nationales prévoient la suppression de 360 services d'ici 2030. Il s'agit avant tout de rassurer les élus.

Vous appliquez à la lettre les directives de la DG sans vous interroger sur les missions et leur accomplissement.

Vous décidez sans hésiter de supprimer les antennes SDIF de moins de 5 agents déplorant, par soucis d'équité, de n'avoir pas pu supprimer l'antenne de Dinan car composée de 6 agents.

Quel mépris pour les collègues attachés et investis dans leur mission, Quel mépris pour les collègues et pour l'usager de considérer que la disparition de l'accueil assuré par ces antennes foncières n'aura qu'une incidence marginale sur le service public de proximité, facilement absorbée par l'accueil des SIP, pour vous qu'importe la qualité de la réponse.

Vous promettez une garantie de gestion aux agents des antennes SDIF de rester sur leur résidence actuelle même en surnombre si il n'y a plus de poste de vacant. Comment peux-t-on vous croire ?

Par ce projet, vous poursuivez la destruction des services publics accessibles à tous.

Vous traitez les agents comme des pions que vous déplacez à votre guise d'un bout à l'autre du département.

Aujourd'hui, de nombreux agents de la DDFIP sont en souffrance en raison de conditions de travail dégradées. Votre solution : La mise en place d'un NRP2 (qui plus est en totale contradiction avec la réalité économique et écologique : éloignement des personnels de leur domicile et les incidences du prix du carburant)

Autre point à l'ordre du jour : L'organisation du SIP de Saint-Brieuc : seul point pour avis

Alors que nous devons nous prononcer sur une réforme qui modifie considérablement et durablement les conditions de travail des collègues du SIP de Saint-Brieuc et inquiètent fortement les agents des autres SIP du département. Vous faites une nouvelle fois preuve d'un mépris inacceptable envers le personnel et ses représentants : Un document préparatoire transmis, particulièrement inconsistant, rédigé à la va-vite sans aucun fond ni bilan d'impact et se résumant en un simple calendrier du déroulé des opérations menées pendant l'expérimentation.
Pourtant des réunions ont bien eu lieu avec le chef de service, la direction s'est aussi déplacée à 2 reprises et les agents ont fait part de leurs difficultés : En fait encore une absence de concertation et des groupes de travail factices.
Une question légitime se pose : la situation des collègues au sein du service vous intéresse-t-elle si peu que vous n'avez même pas pris la peine de rédiger un bilan formalisé ? Ou bien les résultats du service sont-ils tellement mauvais que vous n'osez pas les afficher ?.
Face à cette méthode du fait accompli, la CGT a donné la parole aux agents du SIP de Saint-Brieuc en leur proposant un questionnaire sur leurs conditions de travail. Ainsi nous espérons vous obliger enfin à écouter la réalité de leurs conditions de travail et la détérioration de leurs missions. Les agents attendent des réponses.
Pour les autres points à l'ordre du jour, nous interviendrons au fil de l'ordre du jour .